

EPCI : 008 PEVELE-CAREMBAULT

ARRONDISSEMENT : 59

TRESORERIE SPL : TRESORERIE TEMPLEUVE-LA-PEVELE



Envoyé en préfecture le 04/04/2019
 N° 1259 FPU (1)
 Reçu en préfecture le 04/04/2019
 Affiché le
 ID : 059-200041960-20190325-CC_2019_036_1-DE
 2019

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2019

I-1 – PRODUIT DE LA COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES (CFE) A TAUX CONSTANT :

	Bases d'imposition effectives 2018 ¹	Taux d'imposition de 2018 ²	Taux d'imposition plafonné pour 2019 ³	Bases d'imposition prévisionnelles 2019 ⁴	Produit fiscal de référence (col.4 x col.2 ou col.3) ⁵
CFE	21 810 542	26,24	>>>	22 793 000	5 980 883

Pour information :
 Bases de taxe d'habitation relatives aux logements vacants

I-2 – RESSOURCES TH & TF A TAUX CONSTANTS :

	Bases d'imposition effectives 2018 ¹	Taux d'imposition ou taux moyens pondérés de 2018 ²	Autre option : taux moyens pondérés des communes ³	Bases d'imposition prévisionnelles 2019 ⁴	Produit fiscal de référence (col.4 x col.2) ⁵
Taxe d'habitation	75 750 594	11,51		78 466 000	9 031 437
Taxe foncière (bâti)	68 760 782	0,227		71 772 000	162 922
Taxe foncière (non bâti)	2 226 792	2,92		2 269 000	66 255

II - DECISIONS DU CONSEIL DE L'EPCI

1. PRODUIT DES TAXES DIRECTES LOCALES ATTENDU POUR 2019

20760147	-	559 796	-	145 663	-	784 778	-	3 972 631	-	NC	-	650 669
Produit nécessaire à l'équilibre du budget		Total allocations compensatrices		Produit taxe additionnelle FNB ⁴		Produit global des IFRER ⁵		Produit de la CVAE ⁶		DCRTP ⁷		TASCOM ⁸
	-		+	1 094 887	=	5 980 883	+	9260 614				
		Versement GIR ⁷		Prélèvement GIR ⁷		Produit attendu de la cotisation foncière des entreprises unique		Produit fiscal attendu TH&TF (à reporter au cadre II-2)				

2. IMPOSITIONS ADDITIONNELLES (FISCALITE MIXTE) ⁹

Coefficient de variation proportionnelle (à exprimer avec 6 décimales) ⁶	Taux de référence (col.2 ou 3 x col.7) ⁸		TAUX VOTES ¹⁰	Produit correspondant (col.4 x col.9) ¹⁰
	11,51	Taxe d'habitation	11,51	9031 437
	0,227	Taxe foncière (bâti)	0,227	162 922
	2,92	Taxe foncière (non bâti)	2,92	66 255
		Produit fiscal attendu TH & TF (dont transferts)		9260 614

3. TAUX VOTE AU TITRE DE LA CFE POUR 2019 ¹¹

Réserve de taux capitalisée ¹¹	Réserve de taux utilisée ¹²	TAUX VOTE ¹³	Taux mis en réserve ¹⁴
0,450	0	26,24	0,45
Produit de CFE unique (col.4 x col.13)			5980 883
Si décision de modifier la durée d'intégration des taux, indiquer ci-contre la nouvelle durée			

A LILLE
 Le DIRECTEUR REG. DES FINANCES PUBLIQUES
 Laurent de JEKHOWSKY
 le 14 MARS 2019

Le préfet,
 le

A Pont à Neuf le 25 Mars 2019
 Le président,



FEUILLET A RETOURNER AUX SERVICES PREFECTORAUX EN TROIS EXEMPLAIRES, ACCOMPAGNE DE LA DELIBERATION DE VOTE DES TAUX

EPCI : 008 PEVELE-CAREMBAULT

ARRONDISSEMENT : 59

TRESORERIE SPL : TRESORERIE TEMPLEUVE-LA-PEVELE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 04/04/2019

Reçu en préfecture le 04/04/2019 59 FPU (2)

Affiché le

ID : 059-200041960-20190325-CC_2019_036_1-DE

2019

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2019

III – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

1a. DETAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES 12		2a. BASES NON TAXEES 14		2c. PRODUIT DES IFER 5	
<u>Taxe d'habitation</u> :	407 517	<u>Bases exonérées par le conseil de l'EPCI</u>		Éoliennes & hydroliennes	
<u>Taxe foncière (bâti)</u> :	137	Taxe foncière (bâti)			
<u>Taxe foncière (non bâti)</u> :	6	Cotisation foncière des entreprises		Centrales électriques	
<u>Taxe professionnelle / CFE</u> :		<u>Bases exonérées par la loi</u>		Centrales photovoltaïques	
a. Réduction des bases des créations d'établissements	566	Taxe foncière (bâti)	33 913	Centrales hydrauliques	
b. Exonérations en zones d'aménagement du territoire		Cotisation foncière des entreprises	576 633	Transformateurs	
c. Autres allocations	151 305	<u>Bases exonérées par la loi au titre des terres agricoles</u>	490 362	544 897	
<u>Dotation pour perte de THLV</u> :		<u>2b. CVAE – DEGREVEMENTS ET EXONERATIONS 15</u>		Stations radioélectriques	
1b. CVAE DUE COLLECTEE (pour information) 13		CVAE : part dégrévée	1 448 031	213 680	
Part de CVAE imposée au profit de l'EPCI	2 524 600	CVAE : part relative aux exonérations compensées	265	Gaz – stockage, transport...	
		CVAE : part relative aux exonérations non compensées		26 201	

3. ELEMENTS UTILES AU VOTE DU TAUX DE COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES 16

Situation de l'EPCI au regard de la FPU	Taux maximum de droit commun 15	Taux maximum dérogatoire 16	Taux maximum avec rattrapage 17	Taux moyen 75% 18	Taux maximum avec capitalisation 19	Taux maximum avec majoration spéciale 20
Première année de FPU						
FPU régime de croisière	26,26	26,26		18,70	26,71	26,43

MAJORATION SPECIALE DU TAUX DE CFE 17

Taux moyen pondéré des taxes d'habitation et foncières de 2018 :
national de l'EPCI

18,30 26,82

Taux maximum de la majoration spéciale : 0,170

EPCI en régime de croisière			Plafonnement du taux de CFE		
Coefficient de variation du taux moyen pondéré de taxe d'habitation 21	Coefficient de variation du taux moyen pondéré des taxes foncières et d'habitation 22	Taux moyen pondéré en cas de changement de périmètre 23	Taux moyen communal 2018 (niveau national) 24	Taux plafond pour 2019 25	
1,001748	1,000791		26,43	52,86	